

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2016

Désignation de l'entreprise SASU ROSALIE MORIZOT PARENTNéant *Adresse de l'entreprise RUE DEVEVEY 21200 BEAUNE

SIREN

7 9 0 2 3 9 4 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 5		
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net		
		1	2	3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial *					
	Autres *	011	1 080	016	643	
					437	
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	010	8 800	042	8 800	
	Total I (5)	014	9 880	048	643	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	881	070	881
			Autres * (3)	072	1 815	074
		Valeurs mobilières de placement	080	082		
		Disponibilités	084	808	086	808
		Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	3 505	098	3 505	
	Total général (I+II)	110	13 385	112	643	
PASSIF				Exercice N	NET	
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 500	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131		132	
	Report à nouveau			134	(5 820)	
	Résultat de l'exercice			136	(9 244)	
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142	(13 564)	
	Provisions pour risques et charges			Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	1 951	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N précédent)		169	19 247	172	24 354
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III			176	26 306	
	Total général (I + II + III)			180	12 742	
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	/	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	/	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	/	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 502 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise		SASU ROSALIE MORIZOT PARENT		Néant <input type="checkbox"/> *									
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le									
						3 1 1 2 1 2 1 0 1 5									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209			210								
	Production vendue	{ <table border="0"> <tr> <td>Biens</td> <td>dont export et livraisons intracommunautaires</td> </tr> <tr> <td>Services *</td> <td></td> </tr> </table> }	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	Services *		215			214					
			Biens	dont export et livraisons intracommunautaires											
			Services *												
	217			218	22 677										
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222								
	Production immobilisée *						221								
	Subventions d'exploitations reçues						226								
Autres produits						230									
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	22 677							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234								
	Variation de stocks (marchandises) *						236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240								
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	2 070							
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		226		244	490							
	Rémunérations du personnel *						250	21 490							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	7 266							
	Dotations aux amortissements *						254	216							
	Dotations aux provisions						256								
Autres charges	{ <table border="0"> <tr> <td>dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *</td> <td>259</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles</td> <td>260</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> }	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							262	
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259												
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260														
Total des charges d'exploitation (II)							264	31 532							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(8 854)							
Produits financiers	(III)	280			Charges financières	(V)	294	390							
Produits exceptionnels	(IV)	291			Charges exceptionnelles	(VI)	300								
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						306								
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	(9 244)							
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312			314	9 244							
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles						318								
	Provisions non déductibles *						322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324								
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	217		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	218			330							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997								
Déductions	Entreprises nouvelles (41. sexies)	986		ZFU-TE (41. octies et octies A)	987			312							
	Reprise d'entreprises en difficulté (41. septies)	981		JEI (41. sexies A)	989										
	ZRD (41. terdecies)	127		ZRR (41. quindécies)	138										
	Dont divers	ZFA (41. quaterdecies)	315		Investissements outre-mer	314			350						
		Grâce due au report en arrière du déficit				316									
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)				055										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfices col. 1	352							
							Déficit col. 2	351	9 244						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356								
	Déficits antérieurs reportables *	5 820	/	dont imputés sur le résultat :				360							
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfices col. 1	370							
							Déficit col. 2	372	9 244						

Formulaire obligatoire (article 502 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ROSALIE MORIZOT PARENT

N°ant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	1 080	412		414		416	1 080	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480	8 800	482		484		486	8 800	
	TOTAL	490	9 880	492		494		496	9 880	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
	Immobilisations incorporelles	500	427	502	216	504		506	643
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
	TOTAL	570	427	572	216	574		576	643

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.										

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589	
	Plus-values taxables à 19 % ①		579	Régularisations	590	583	595	
	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 59 terdecies)					591		
	TOTAL				590	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SASU ROSALIE MORIZOT PARENT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600	602	604	606					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601	603	605	607					
	Autres provisions réglementées *		610	612	614	616					
Provisions pour risques et charges			620	622	624	626					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630	630	634	636					
	Sur stocks et en cours		640	630	644	646					
	Sur clients et comptes rattachés		650	642	654	656					
	Autres provisions pour dépréciation		660	652	664	666					
TOTAL			680	682	684	686					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710		715			2					
Constructions	720		725			3					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4					
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5					
Matériel de transport	750		755			6					
Autres immobilisations corporelles	760		765			7					
TOTAL		770	775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780			
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	5 820	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995					
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996					
Déficits reportables		981	5 820	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA							
Déficits de l'exercice		800	9 244	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129					
Total des déficits restant à reporter		870	15 064	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800					
VI DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	/
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *										380	/
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	4535
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	282
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	/

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

⑤

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2016

Exercice ouvert le : 01012015 et clos le : 31122015		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
I - Production de l'entreprise				
Ventes de marchandises		108		
Production vendue - Biens		109		
Production vendue - Services		141		2267+
Production stockée		111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143		
Subventions d'exploitation reçues		113		
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119		
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153		
	TOTAL 1	144		2267+
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers				
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121		
Variation de stocks (marchandises)		122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125		2070
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128		
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		148		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135		
	TOTAL 2	152		2070
III - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2		137		20607
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)		117		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020			X
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022		22577
Période de référence	021	01	01	2015
Date de cessation	186			31 / 12 / 2015
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs				
Effectifs moyens du personnel * :		376		1
dont apprentis		657		0
dont handicapés		651		0
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861		0

(1) Attention il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOTSD.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le 31122015

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.



IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Date à date de service

Exercice ouvert le	01012015	et clos le	31122015	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SASU ROSALIE MORIZOT PARENT RUE DEVEVEY 21200 BEAUNE					
SIRET	7	9	0	2	3 9 4 1 2 0 0 0 1 4
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
			0380226023		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	Activités des sociétés holding			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 15%		Déficit 9 244
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>
				Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
				Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/> dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
BOGEOC 36, rue Jeanne BARRET 21000 DIJON			Tél:		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:		
N° d'agrément du CGA			Date:	17032016	Lieu: BEAUNE
Tél:			Qualité et nom du signataire: PDG PARENT		
			Signature:		

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même a / payées par un établissement chargé du service des titres b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	e
	f
	g
	h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
ROSALIE MORIZOI	150						

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION	
REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

SAUVE EXPERTS-COMPTABLES JANVIER 2016 : EXEMPLE PREPARATOIRE

21490

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise SASU ROSALIE MORIZOT PARENT

du _____

Adresse RUE DEVEVEY 21200 BEAUNE

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	MORIZOT ROSALIE DIRECTRICE ADMINISTRATIVE	LA MONTAGNE RUE DEVEVEY 21200
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	21 490			21 490				21 490
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	21 490			21 490				21 490

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2015 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩	21 490	- de l'exercice . 2015 . . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	21 490	- de l'exercice précédent ⑩	

Nom et qualité du signataire _____ À BEAUNE, le 17032016
Signature,

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2015 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2014 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 741,90 E.

Le résultat net comptable est une perte de 9 243,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/03/2016 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais d'établissement = 1 080

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	1 080	643	437	%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	1 080	643	437	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 9 880

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 080			1 080
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	8 800			8 800
TOTAL	9 880			9 880

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 643

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	427	216		643
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	427	216		643

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	1 080	643	437	5 ans
TOTAL	1 080	643	437	

3.2.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 2 696**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	2 696	2 696	
TOTAL	2 696	2 696	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	150	10,-	1500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	150	10	1500

4.2 - Etat des dettes = 26 306

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	19 247	19 247		
Fournisseurs	1 951	1 951		
Dettes fiscales & sociales	5 107	5 107		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	26 306	26 306		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 2 451

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	786
Fournisseurs	1 376
Dettes fiscales & sociales	288
Autres dettes	
TOTAL	2 451

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.